



COMMUNIQUE DE PRESSE - Supply Chain | Loi Agec | Transformation Digitale | Textile & Mode | Retail

Webinaire - Retour d'expérience : SEI réunit près de 30 acteurs de l'industrie du textile et du retail afin de répondre aux exigences de la loi AGEC

Paris, le 16 mai 2023 - Lors du mois d'avril dernier, la société SEI, éditeur et intégrateur de logiciels, spécialisée dans la transformation digitale de la supply chain des entreprises, organisait un webinaire intitulé "*Défi loi AGEC - Comment votre ERP peut vous aider ?*". Retour sur les **principaux enseignements de cet événement ayant réuni près d'une trentaine d'acteurs des secteurs du textile et de la mode** et du retail. Le webinaire est disponible [en replay ici](#).

La loi AGEC, un défi de taille pour l'industrie du textile

Promulguée le 10 février 2020, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), doit apporter des réponses aux attentes des concitoyens en matière d'écologie. Évolutive, elle induit pour les entreprises de nouvelles obligations et interdictions, qui doivent **s'adapter en maîtrisant les bons outils**. Pour rappel, **la loi AGEC se décline en 5 grands objectifs** : *sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, agir contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire*.

Au-delà des secteurs de l'agriculture ou de la restauration, les entreprises du textile doivent répondre à ce défi de taille qui exige des changements majeurs dans leur mode de fonctionnement. Pour réussir à s'adapter, elles devront adopter une approche proactive et innovante, en mettant l'accent sur des solutions durables. La Loi AGEC prévoit un **devoir d'information des consommateurs sur la qualité et l'impact environnemental des produits**. A titre d'exemples, quelques éléments clés que les acteurs devront prendre en considération :

- **Le logo "Triman"** : obligatoire dans la nouvelle signalétique, il illustre le "tri plus facile" et doit être visible, soit sur le produit, soit sur son emballage, soit avec les documents fournis avec le produit.
- **L'éco-Score** : il s'agit d'une notation visant à porter à connaissance des consommateurs une note environnementale (sur une échelle de A à E) pour un produit en fonction des caractéristiques écologiques de celui-ci afin de les guider dans leur choix.
- **Fiche produit & traçabilité géographique** : les informations sur les caractéristiques environnementales doivent être mises à disposition du public par voie électronique. A titre d'exemples, les industriels devront indiquer "où sont réalisées principalement chacune des opérations" pour le textile et le linge (le tissage, la teinture et l'impression, et la confection) et pour les chaussures (le piquage, le montage et la finition)
- **Destruction des invendus non-alimentaires** : depuis le 1er janvier 2022, il est obligatoire pour les producteurs, importateurs et distributeurs de réemployer, réutiliser ou recycler les produits non alimentaires invendus.

- **Indice de réparabilité** : depuis le 1er janvier 2021, l'indice de réparabilité, noté sur 10, est rendu obligatoire pour certains produits. Il oblige les marques et les fabricants à proposer un service de réparation, et ce afin de lutter contre la surproduction engendrée par le secteur.

Le Club Utilisateurs OPTIMATE-NODHOS de SEI pour répondre aux exigences de la loi AGEC

Organisé dans le cadre de son Club Utilisateurs (un moment d'échanges trimestriel avec les clients du spécialiste de la transformation digitale), ce webinaire était l'occasion de présenter les solutions de la suite OPTIMATE-NODHOS pour accompagner ses clients aux nouveaux impératifs de la loi AGEC, afin qu'ils puissent fournir toutes les informations requises aux consommateurs. Étaient entre autres présents lors de cet événement : La Redoute, Boardriders, Lacoste, Kaporal, Jules, Besson, Pimkie, ID Kids.

“Chaque trimestre, nous sommes ravis d'organiser ces moments d'échanges avec nos clients partageant les mêmes problématiques métiers. Cet espace d'échanges renforce encore plus la proximité avec nos clients, qui fait partie de l'ADN de SEI. Les défis de la loi AGEC sont nombreux dans une industrie textile, réputée l'une des plus polluantes au monde. Nous nous réjouissons de pouvoir accompagner nos partenaires dans ces défis et leur faciliter la collecte de la data produit via les services Cloud OPTIMATE-NODHOS”. **déclare Maider Guezala - Responsable Marketing chez SEI Groupe LKS**

Concrètement, les solutions OPTIMATE-NODHOS de SEI permettent :

- de faciliter le référencement des données produit requises par la loi AGEC grâce à une ergonomie pensée pour une saisie productive.
- de collecter les données à la source provenant du fournisseur via un portail collaboratif ou via un échange par API.

Ces informations sont précieuses pour le calcul l'éco-score, mais aussi pour la fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales.

En termes de restitution, les informations collectées sont ensuite utilisées pour l'édition des étiquettes produits, pour alimenter la fiche produit du site web, ou bien encore pour la condensation dans un QR Code.

Les solutions OPTIMATE-NODHOS sont proposées sous forme de services Cloud venant compléter le système d'information existant (ERP, PIM...), manquant parfois de flexibilité pour s'adapter à des évolutions législatives de cette ampleur.

“Participer au Club Utilisateurs de SEI est une véritable opportunité afin de se conformer au mieux aux exigences d'un marché en pleine mutation. En participant à ce webinaire, nous avons pu identifier les solutions nous étant offertes dans le cadre de la loi AGEC, afin que nous puissions répondre aux besoins des consommateurs finaux en matière de transparence.” **déclare Laurent DUBOIS, Responsable Pilotage Achats, de LA REDOUTE.**

Prochains rendez-vous du Club Utilisateurs AKOLADE :

- **8 juin 2023** - *Webinaire Circularité - Seconde main & location : Quelles solutions digitales pour vous accompagner ?*
- **30 Juin 2023** - *Meeting à Biarritz - Édition spéciale*

A propos de SEI

SEI (75 personnes) est une filiale du Groupe LKS Next (600 personnes), une des plus importantes ESN (Entreprise de Services du Numérique) en Espagne. Basée à la technopole Izarbel, centre de l'innovation et des nouvelles technologies du Pays Basque, SEI évolue dans un écosystème dynamique de plus de 100 entreprises dans le domaine du numérique de pointe. Cette synergie de compétences permet à SEI de s'entourer de partenaires qualifiés pour proposer des solutions toujours plus innovantes. SEI, en tant qu'éditeur-intégrateur, permet aux organisations de digitaliser et optimiser leur supply chain pour créer plus de valeur.

Contact Presse

Alexis Peneau - OXYGEN RP

alexis.p@oxygen-rp.com - 06 29 99 66 48